

# La gestion impérialiste de l'Afrique post coloniale (I)

**L'**Afrique indépendante est partagée de 1960 à 1963 en deux camps: celui de Casablanca (Egypte, Maroc, Guinée, Ghana et Mali) qui considère que les indépendances "octroyées"

n'ont pas réglé la question de la libération, et celui de Monrovia (les autres pays) qui acceptent leur sort, qualifié par les premiers de "néo-colonialiste". Elle se retrouve réunie dans l'OUA, créée en 1963. Toute l'Afrique indépendante adhère alors au Mouvement des Non-Alignés, produit de Bandoung (1955), dont l'esprit a trouvé un écho suffisant pour engager non seulement ses peuples mais encore les classes dirigeantes et les gouvernements.

Mais l'Afrique nouvelle est fragile, précisément par l'héritage misérable que cette colonisation lui lègue. Les sociétés africaines sont menacées de désintégration. Le discours dominant en attribue la responsabilité à la «maturité insuffisante» de ces sociétés, sous entendu trop vite décolonisées. On passe sous silence la véritable cause du drame: le marché. Car le marché par lui-même opère toujours comme une force centrifuge, désintégratrice. Et c'est seulement lorsqu'il est régulé par l'Etat qu'il cesse de l'être.

Dans des économies aussi fragiles que celles que l'Afrique a héritées de la colonisation, et avant celle-ci de la traite négrière, cet effet désintégrateur a des effets encore plus marqués qu'ailleurs. Car ici nous n'avons pas de système productif digne de ce nom; et le marché ne le crée pas; c'est à l'Etat – instrument de la société et des compromis sociaux qui la caractérisent à chaque étape de son évolution, fut-elle capitaliste – que revient la responsabilité de créer un système productif cohérent avec le projet sociétair. En l'absence de celui-ci, ce que font les forces du marché c'est tout simplement exploiter les segments épars d'un système qui, n'existant pas, ne peut pas leur opposer de résistance. La compradorisation est la forme sociale, politique et idéologique à travers laquelle s'exprime cette situation de «non Etat». Il n'y a pas «trop d'Etat» en Afrique; il y a seulement une mauvaise administration compradore. Le néocolonialisme ne se déploie donc que sur un fond de crise permanente. C'est la

raison pour laquelle il a été remis en question par les vagues successives de ripostes nationales populistes. La première de ces vagues – le Ghana de Nkrumah, le Mali de Modibo, la Guinée, le Congo – s'était à peine épuisée que se renouvelle la tentative, en Afrique de l'Ouest au Bénin, puis au Burkina Faso alors qu'une renaissance s'amorce peut être au Ghana et au Mali, en Afrique de l'Est en Tanzanie, en Ethiopie, à Madagascar puis en Afrique australe. Faillite de l'Afrique? Non. Il faut dire: faillite du capitalisme, incapable d'offrir à l'Afrique quoi que ce soit d'acceptable. Aujourd'hui que la page de Bandoung est tournée, l'impasse est plus dramatique que jamais. L'attaque frontale contre la paysannerie que promeut le programme de libéralisation de l'OMC accélère la transformation du continent en un monde de campagnes désolées et de bidonvilles. La pression migratoire qui en résulte (les nouveaux "boat peoples") en est la conséquence inéluctable, tandis que les Européens s'entêtent à n'envisager la coopération des Etats africains dans ce domaine que dans le cadre de sa gestion policière.

## **En Afrique, la régionalisation en trompe-l'œil**

L'Organisation de l'Unité Africaine, devenue Union Africaine, a une vocation principalement politique dont les fonctions ont été d'une part de soutenir les luttes de libération dans les colonies portugaises, au Zimbabwe, en Namibie et en Afrique du Sud, et d'autre part de contenir et d'arbitrer les conflits intra-Etatiques. L'OUA constituait dans cet esprit un substitut affadi du panafricanisme. Pendant les «décennies du développement» (1960 et 1970) les tâches de l'OUA ont été rendues relativement aisées du fait que les Etats qui la constituaient bénéficiaient d'une certaine légitimité auprès de leurs peuples. Les réalisations du développement que permettait la base nationale populiste et transethnique héritée des mouvements de libération devenus partis de pouvoir justifiaient cette légitimité. Celle-ci était fondée par l'élargissement d'un noyau de «classes moyennes» (produit par les progrès de l'éducation) autour duquel s'était constituée une nébuleuse de clientèles actives

dans les classes populaires.

La conjoncture politique est aujourd'hui tragiquement différente. L'érosion des modèles de développement populistes et le diktat de la mondialisation libérale ont brutalement délégitimisé la majorité des Etats africains, sans que les formes de la démocratie de façade qui ont pris le relais des pouvoirs nationalistes populistes autocratiques ne parviennent à restaurer la légitimité de gouvernements devenus incapables d'offrir à leurs peuples quoi que ce soit d'acceptable en matière de progrès social. L'Afrique est alors entrée dans une phase d'involution caractérisée par ce qu'on appelle – mal – les «guerres tribales internes». Car il ne s'agit pas là de conflits ayant leur origine véritable dans l'hostilité des ethnies les unes vis à vis des autres; mais de conflits fabriqués par des seigneurs de la guerre cherchant à faire main basse sur les ressources des pays (pétrole, diamant), mobilisant l'ethnicité à cet effet. L'OUA – ou même l'ONU – appelée au secours s'avère dans ces conditions tout également impotente. Dans ces circonstances l'idée même de régionalisation n'a plus de sens.

Il existe également de nombreuses institutions de coopération sous-régionale dont les principales sont la CEDEAO (ECOWAS) en Afrique de l'Ouest, la SADC (faisant suite à la SADC) et la COMESA (prenant le relais de la PTA) en Afrique de l'Est et Australe, la CEAO-UMOA et l'UDEAC pour les pays de la zone franc, la SACU et la CMA pour ceux de la zone rand, les succursales de grandes institutions mondiales (comme la BAD, quasi succursale de la Banque Mondiale) et d'autres institutions mineures (type Mano River Union, Communauté des Grands Lacs, Comité Inter-Etats pour Sahel etc.). On observera à cet égard que les institutions d'apparence régionale les plus solides sont celles qui sont liées soit à la France soit à l'Afrique du Sud (avant et après l'apartheid). La France avait pris le soin, au lendemain de l'indépendance de ses colonies africaines, de négocier leur maintien dans la zone franc dans des formes rigides qui excluaient pratiquement toute marge d'autonomie en matière de gestion monétaire. Vestige colonial désormais menacé de disparition sous l'effet triple de la substitution de l'euro au franc, de

la mondialisation libérale et des involutions africaines. Mais si le système venait à éclater, rien n'est prévu pour en préparer un relève efficace, ni aux niveaux des pays concernés ni à celui des régions qu'ils constituent. En Afrique australe les conventions qui organisent les unions douanière et monétaire entre l'Afrique du Sud d'une part, le Lesotho et le Swaziland d'autre part ne méritent pas davantage d'être classées sous la rubrique «coopération régionale», tant le déséquilibre est flagrant entre le partenaire dominant et les pays en question. La SADCC, qui avait été créé au temps de l'apartheid pour permettre aux pays de l'Afrique australe de se libérer de leur dépendance envers Pretoria, s'est elle-même transformée, au lendemain de la libération de l'Afrique du Sud, en une organisation nouvelle de coopération (la SADC) qui compte désormais ce pays parmi ses membres. Mais la nouvelle Afrique du Sud entend poursuivre la même politique que l'ancienne envers les pays de la région qu'elle domine par son avance industrielle. Les partenaires accepteront-ils indéfiniment ce rapport inégal?

Le bilan du fonctionnement des organisations sous-régionales de coopération/intégration africaines est donc maigre. Les échanges commerciaux sont demeurés négligeables et les flux de capitaux intra-régionaux inexistant. L'adhésion ultérieure des Etats africains aux principes du libre échange formulés par la nouvelle OMC ne peut qu'aggraver encore les effets décevants de «l'ouverture commerciale». Le volet économique des fonctions de l'OUA se réduisait en fait à la participation active de l'Afrique, (au sein du Mouvement des Non-Alignés et du groupe des 77 à l'ONU), à la constitution d'un «front commun» présentant les revendications du Sud face au Nord dans l'ordre économique international. Néanmoins l'OUA a tenté de proposer aux Etats africains des «plans» de développement impliquant leur intégration régionale et leur industrialisation. Le danger qu'ils représentaient a bel et bien été ressenti par la Banque Mondiale: le fameux rapport Berg (1981), produit en réponse immédiate au Plan de Lagos, et devenu depuis la Bible de la Banque Mondiale, des institutions

internationales de coopération et des Etats, ne propose en contrepoint rien d'autre que de poursuivre en Afrique les spécialisations fondées sur les avantages «naturels» et de rester donc dans les limites de la vieille spécialisation agro-minière. Les faiblesses des propositions de l'OUA tiennent au fait que leur mise en œuvre suppose une impulsion active par les Etats. Or les classes dirigeantes rentières constituées dans le cadre de la formation des Etats africains en question n'ont ni les moyens ni probablement la volonté même de s'engager dans une voie autre que celle de la spécialisation agro-minière dont elles tirent leurs revenus. La «régionalisation» dans ces conditions n'est pas à l'ordre du jour de leurs préoccupations réelles, ni de celles des forces dominantes dans le système mondial. Elle n'est qu'un trompe-l'œil.

#### L'association Union Européenne/ ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique)

Si, à l'échelle du système mondial, l'association CEE-ACP n'occupe qu'une position mineure, son importance pour ce qui est de l'analyse de la place de l'Afrique dans le système mondial est réelle.

A l'origine l'objectif des accords de Lomé n'était pas de mettre les relations extérieures au service de transformations économiques, politiques et culturelles positives pour les peuples africains, mais de renforcer la position de l'Europe dans le système mondial, tant au plan économique que géopolitique. Autrement dit, la dimension développementaliste était secondaire, moins importante que la dimension politique. Il s'agissait avant tout de soutenir les Etats dits «modérés» et de renforcer les tendances allant dans ce sens ailleurs, autrement dit d'affaiblir les aspirations populistes tentées de mobiliser à leur bénéfice la concurrence géopolitique des deux superpuissances engagées dans la guerre froide.

Dans la nouvelle perspective libérale la réorganisation des rapports euro-africains s'inscrit dans le cadre tracé par l'OMC, consolidant ainsi les monopoles que les centres détiennent dans des domaines décisifs, dont le contrôle de l'accès aux ressources naturelles, la génération des nouvelles technologies et l'organisation du système monétaire et

financier. Dans cet esprit les régionalisations tirent leur rationalité de leur capacité de constituer des espaces de déploiement optimal des activités des oligopoles transnationaux. Les résistances à cette conception devraient pouvoir se développer en Afrique pour les raisons suivantes: i) les régions et les pays peu intéressants dans cette optique sont exclus de facto des bénéfices potentiels de la régionalisation, (ii) la polarisation croissante et l'exclusion entraîneront des mouvements migratoires d'autant plus difficiles à gérer que le néo-libéralisme ignore dans son schéma la libre circulation des travailleurs, (iii) le schéma intègre implicitement des alliances militaires qui vulnérabilisent les pays du Sud récalcitrants. Conçue comme elle l'est, la régionalisation des rapports euro-africains serait parfaitement compatible avec la gestion des conflits internes produits dans l'Afrique marginalisée par la désintégration sociale. Durant les décennies 1960 et 1970, derrière les conventions d'association entre la CEE et les pays africains on pouvait lire en pointillé le souci de l'Europe d'assurer son ravitaillement en produits agricoles tropicaux et en produits miniers et pétroliers. Aligné désormais sur la rhétorique de l'OMC, l'Europe a souscrit sans réserve à l'ordonnance médicale universelle des programmes d'ajustement structurel. Les pouvoirs locaux ont parfois tenté de résister à ces programmes qui, en mettant un terme à l'expansion de leur base sociale, leur faisaient perdre toute légitimité. Le poids de la dette extérieure et la corruption dans la gestion publique devaient se charger de réduire à néant leur marge de manœuvre, les privant par là même de la possibilité de procéder à un auto-ajustement et les contraignant à se soumettre aux injonctions quotidiennes des institutions internationales chargées de gérer directement leur crise. L'initiative dite des «pays pauvres très endettés», formulée par la Banque Mondiale et imposée par l'Union Européenne, s'inscrit dans ce plan de recolonisation du continent. Le bilan de cette association n'est pas brillant. L'écart entre le produit par tête de l'Afrique subsaharienne et celui des autres pays en voie de développement n'a dès lors fait que se creuser. S'y ajoute le retournement de la

balance des flux financiers, les transferts de capitaux de l'Afrique vers l'extérieur (le Nord, particulièrement européen) l'emportant désormais sur les flux inverses publics et privés. De surcroît l'évolution de la répartition du revenu qui a accompagné la mise en œuvre des stratégies en question s'est soldée par l'aggravation de l'inégalité qui, à son tour, engendre des gaspillages dans l'investissement (la priorité de fait étant donnée aux investissements coûteux destinés à satisfaire la demande des classes privilégiées). La marginalisation de l'Afrique dans l'investissement international complète l'image de l'échec: bien que l'Union Européenne fournisse la moitié des ressources financières externes des ACP, le maintien de cette proportion n'a été possible que grâce à l'augmentation continue des flux d'aide publique, tandis que l'ouverture des économies se soldait par des désinvestissements des capitaux privés. Enfin l'Union Européenne ne paraît pas avoir défini une politique de l'environnement qui tienne compte des dégradations de celui-ci en Afrique. Dans les négociations en cours entre l'UE et les ACP, conduites dans le cadre de la convention de Cotonou, les ACP ont rédigé les *directives* tandis que la Commission européenne a rédigé le *mandat*. Selon un document rédigé par *the European Research Office* à la demande du *Cotonou Monitoring Group*, les points de vue sont assez divergents, mais les différences ne portent pas sur les problèmes de fond. Les négociations portent en effet sur les modalités de mise en place des zones de libre échange avec l'Europe à partir de 2008; ce qui suppose un processus d'intégration économique intra-africaine accéléré. La résistance à ces projets (dits APER), qui s'inscrivent dans la continuité des rapports coloniaux Europe/Afrique, s'exprime avec une force et une autorité grandissantes au sein des Forums sociaux africains et de l'Assemblée de leurs mouvements. Cette résistance trouve sa résonance auprès de certains gouvernements, notamment celui du Nigeria. L'accentuation de la pénétration du capitalisme mondial et local dans l'agriculture est une caractéristique majeure de notre époque. Dans les conditions de l'Afrique cette pression grandissante s'est donnée l'objectif

de déposséder la majorité des paysans du continent qui bénéficient encore, dans des conditions dramatiques, de l'accès au sol. La question agraire (au sens de l'accès au sol de tous les paysans) est au cœur du défi d'une démocratisation associée au progrès social. Le capitalisme impérialiste est incapable de donner une solution à ce problème majeur pour les sociétés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Le modèle de «privatisation du sol» proposé, voire imposé, s'assigne un tout autre objectif, au bénéfice des transnationales de l'agri-business ( Monsanto et autres) et des nouveaux agriculteurs capitalistes locaux. La «coopération» internationale soutient toutes les initiatives qui vont dans ce sens, combat celles à travers lesquelles s'exprime la résistance des paysans majoritaires.

Cette offensive est développée en parallèle avec celle de l'OMC sur le thème de la mondialisation de l'agriculture (double ouverture prétendue des marchés du Nord et du Sud au commerce des produits agricoles et alimentaires). La question des subventions à l'agriculture constitue l'axe central du conflit, qui oppose ici les Etats du Nord (Etats Unis et Europe, parfaitement alignés contre le Sud en dépit des conflits – mineurs – qui les opposent) à ceux du Sud. Un conflit qui a conduit l'OMC à l'impasse à Doha. La flambée des prix alimentaires révèle l'ampleur du drame structurel sous-jacent. Les Etats du capitalisme central ont toujours poursuivi l'objectif de conquérir leur accès prioritaire aux ressources majeures du globe, entre autre aujourd'hui le pétrole et l'uranium. Et de l'interdire à leurs concurrents éventuels (aujourd'hui la Chine en particulier). Cette préoccupation centrale gouverne largement les projets de «coopération» entre l'Europe et l'Afrique. On sait par exemple que le Niger est inondé «d'aides», destinées principalement à la corruption de son pouvoir politique (et non parce qu'il est le pays le plus pauvre du continent!) et à éviter que ne s'installe à Niamey un pouvoir nationaliste susceptible de nationaliser les mines d'uranium (contrôlées par le commissariat français à l'énergie atomique) dans une région située entre l'Algérie, la Lybie et le Nigeria. ■